



MINISTRE DE LA COMMUNICATION
MINISTRY OF COMMUNICATION

CEREMONIE D'INSTALLATION DE LA PRÉSIDENTE
DUCONSEIL D'ADMINISTRATION DE
L'IMPRIMERIE NATIONALE

DISCOURS

DE

S. E.M. René Emmanuel SADI

MINISTRE DE LA COMMUNICATION,
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Yaoundé, le 06 Mai 2021

**Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de la
Communication,**

**Madame la Présidente entrante du Conseil d'Administration de
l'Imprimerie Nationale,**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil
d'Administration de l'Imprimerie Nationale,**

Monsieur le Directeur de l'Imprimerie Nationale,

Monsieur le Directeur-Adjoint de l'Imprimerie Nationale,

**Mesdames et Messieurs les Responsables et Personnels de
l'Imprimerie Nationale,**

Distingués Invités,

Mesdames et Messieurs ;

**Je suis heureux de me retrouver ici ce jour, à l'occasion de
cette cérémonie d'installation de Madame NGOMO Angeline
Florence, en qualité de Présidente du Conseil d'Administration de
l'Imprimerie Nationale, à la faveur du décret signé en date du 26**

avril 2021 par le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA.

Cette prise de fonction vient ainsi combler le vide laissé par Monsieur NGAE à MOUBEKE Moïse de regrettée mémoire, Ancien Président du Conseil d'Administration de ce même Organisme, décédé le 20 Octobre 2019 des suites de maladie.

Je veux avant toute chose, rendre un vibrant hommage à ce Grand Homme, Ingénieur Statisticien de formation, qui fut aussi Secrétaire Général de l'ex Ministère du Plan et Secrétaire Général du Ministère de la Communication.

Homme aux grandes qualités humaines et professionnelles remarquables, ce grand commis de l'État aura passé 38 ans à la tête de cette entreprise emblématique au sein de l'échiquier institutionnel du Cameroun, en recherchant inlassablement les solutions les mieux appropriées, pour assurer sa pérennité, sa viabilité, sa solidité et sa prospérité.

Il nous a malheureusement quittés, alors que nous avons encore grand besoin de lui, en nous laissant un lourd héritage qu'il nous revient de perpétuer.

Distingués Invités,

Mesdames, Messieurs,

L'Imprimerie Nationale qui nous accueille aujourd'hui, faut-il le rappeler, est la fille ainée des organismes sous tutelle du Ministère de la Communication, qui jusqu'à ce jour, a su conserver sa place de pionnière dans le secteur des arts et techniques graphiques et production des supports imprimés, avec un monopole statutaire de l'impression des journaux officiels et des documents nécessaire au fonctionnement des Administrations publiques.

Créée en 1906 avec le statut d'Imprimerie du Gouvernement et ayant pour siège la ville de Buea, cet ancêtre de l'Imprimerie Nationale devient en 1949, l'Imprimerie Officielle du Cameroun, avant de muter vers sa dénomination actuelle en 1960, avec siège à

Yaoundé, sur ce même site, dans l'immeuble qui l'abrite encore aujourd'hui et où nous nous trouvons à cet instant.

En dépit des turbulences et autres difficultés qui auront jalonné son histoire, l'Imprimerie Nationale a su tenir le cap.

Le Gouvernement, sous la Très Haute Impulsion du Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, a toujours su prendre toutes les options et les mesures les plus idoines, afin de permettre à ce bras séculier de l'État, de rester en vie et d'engager une nouvelle phase de sa croissance et de son développement.

Au nombre de ces décisions fortes, il y a tout d'abord, la décision prise par le Chef de l'Etat, de maintenir l'Imprimerie Nationale dans le portefeuille de l'Etat, au moment où le secteur public et parapublic était en pleine restructuration, voguant entre privatisations et liquidations.

Prenant ensuite la mesure des contraintes technologiques imposées par son environnement extérieur, le Gouvernement a signé avec l'Imprimerie Nationale un contrat-plan, qui a ouvert la

voie à un vaste programme de financements et de rénovation de son plateau technique, couvrant la période allant de 2016 à 2018.

Ces appuis ont en effet permis, l'acquisition d'équipements et matériels modernes, en lieu et place d'un parc technique devenu obsolète et improductif.

Par ailleurs, alors que l'Imprimerie Nationale faisait face à d'incessants remous sociaux, dus notamment aux difficultés de paiement des salaires et des prestations sociales de son personnel, le Gouvernement a réaffirmé son monopole statutaire et fluidifié les circuits de financement de ses commandes publiques.

A la faveur de cet ensemble de mesures, il n'est pas exagéré de dire qu'aujourd'hui, l'Imprimerie Nationale se porte mieux.

Madame la Présidente du Conseil d'Administration,

Vous prenez donc ce jour, les rênes d'une entreprise publique stable, qui a néanmoins besoin d'une nouvelle vision et d'un souffle nouveau, pour répondre plus efficacement aux besoins du marché national et sous- régional, dans sa sphère d'intervention.

En effet, l'Imprimerie Nationale, comme vous le savez, aspire au statut de société à capital public, conformément à la réglementation applicable aux établissements publics et aux entreprises publiques et parapubliques.

Ses missions, dont le caractère est industriel et commercial portent sur l'impression des Journaux Officiels et des imprimés administratifs, l'édition des textes à caractère législatif et réglementaire et l'exécution de travaux dits « de labeur », tant pour le compte des personnes publiques que privées.

Il est donc impérieux que sous votre autorité, ces missions soient réalisées avec efficacité et rigueur, afin de traduire dans les faits, la volonté du Président de la République, S.E Paul BIYA, de faire de l'Imprimerie Nationale, un pôle de référence dans son domaine d'activité, et même au sein de l'économie nationale.

À cet égard, le Gouvernement par ma voix, invite le Directeur, tous les principaux responsables à tous les niveaux, et l'ensemble

du personnel, à apporter tout leur soutien et leur collaboration, nécessaires à l'accomplissement de la haute et délicate mission dont le Chef de l'Etat vient d'investir la toute nouvelle Présidente du Conseil d'Administration.

En ma qualité de tutelle technique, je vous donne en tout cas l'assurance de mon engagement à vos côtés, pour l'accompagnement institutionnel dont votre organisme aura besoin à cet effet.

Mesdames, Messieurs,

Je veux à présent dire un mot sur le profil de Madame la Présidente du Conseil d'Administration de l'Imprimerie Nationale, qui va entrer en fonction dans quelques instants.

Madame NGOMO Angeline Florence est un haut commis de l'État, né le 11 novembre 1959 à Bafia, dans le Département du Mbam et Inoubou dans la région du Centre.

Titulaire d'un Doctorat (nouveau régime) en Droit privé de l'Université de Paris II (Panthéon-Sorbonne), elle est à ce jour, dans

le grade universitaire, Maître de Conférences des Universités en poste à l'Université de Yaoundé II- SOA.

Sa riche carrière administrative l'a conduite tour à tour, au Ministère de l'Enseignement Supérieur où elle a occupé le poste de Chef de la Cellule Juridique de 1999 à 2007, puis celui de Secrétaire Général du Ministère en charge du Tourisme, de 2007 à 2020. Pour ne citer que ces quelques références.

Madame NGOMO Angeline Florence est par ailleurs, auteure de plusieurs articles, essais, ouvrages didactiques et publications scientifiques en Droit des Affaires.

C'est donc à cette Dame de haut vol, à la qualification académique et à l'expérience administrative avérée, que le Chef de l'Etat a choisi d'accorder sa haute confiance pour diriger au plus haut niveau, le Conseil d' Administration de l'Imprimerie Nationale.

Madame la Présidente du Conseil d'administration,

Vous êtes donc parfaitement outillée pour prendre toute la mesure de votre charge.

Votre expérience et votre vécu dans la très haute Administration vous en donne la possibilité.

Je vous demande par conséquent de relever tous les défis qui sont désormais les vôtres.

C'est sur cette exhortation et en vous présentant mes vives et chaleureuses félicitations, que je vous déclare installée dans vos fonctions de Présidente du Conseil d'Administration de l'Imprimerie Nationale.

Je vous remercie de votre attention.

**Le Ministre de la Communication,
Porte-Parole du Gouvernement,**

(é) René Emmanuel SADI